



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Guinée, Région de Conakry

Monsieur I. B. est rentré en Guinée en juin 2016 de manière volontaire et a bénéficié d'un soutien à la réintégration professionnelle de la part du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) dans le cadre de l'Aide au retour de la Suisse.

Avant son départ de Suisse, Monsieur I. B. souhaitait investir ces fonds dans un magasin de matériel de construction, domaine dans lequel il avait de l'expérience préalable. Lors de la formation à l'esprit d'entreprise offerte aux bénéficiaires rentrant de Suisse à Conakry, il a changé d'idée pour mettre sur pied un service de transport en mototaxi entre Kagbélén et Dubreka.



Le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a suivi la mise en œuvre du projet sur place et effectué les paiements nécessaires (trois motos, des pièces de rechange, des pneus, etc.). Lors d'une visite de monitoring de ce projet de réintégration professionnelle en avril 2017, Monsieur I. B. nous a confirmé la viabilité et le succès de sa petite entreprise.

En effet, il était très satisfait avec les services fournis et sa situation et trouvait que l'assistance reçue était très utile pour sa réintégration en Guinée. Il se considérait dans une meilleure situation qu'avant son départ du pays: « Je suis satisfait grâce aux retombées de mon projet. Ma famille est heureuse de ce soutien que je leur apporte. »

M. I. B. est financièrement indépendant, son revenu a augmenté depuis son retour et lui permet d'employer deux chauffeurs ainsi que de soutenir deux personnes.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, mars 2018